

DIVERS-CITÉ

Bulletin municipal de Cendras

N° 242 janvier 2017



Dossier

Inauguration du Centre d'Interprétation des Vallées Cévenoles !

Samedi 10 décembre 2016

SOMMAIRE

P2:

-Edito

P3:

-Cérémonie des vœux

P4:

-Au Conseil Municipal
-Recensement militaire

P5:

-Départ à la retraite Hubert
Wisniewski

-Un nouveau Technicien
Sébastien Kubani

-Maison des professionnels de
santé

P6:

-Travaux

P11

-La nouvelle cantine

P12

-Contrat territorial départe-
mental

-Fêtes des écoles

P13

-Révision du PLU

P14

-Les 1001 bougies du Centre
Social

-Association Ping pong

P15

-Les activités de Galei'jades

P16:

-Agenda / Utile.

Edito

Tout d'abord, au nom de la municipalité, je souhaite vous exprimer des vœux de bonne santé, de joie et d'épanouissement personnel à vous tous, à vos familles ainsi qu'à vos proches. 2016 enfin terminée, je souhaite que 2017 soit une année de paix entre les peuples. J'espère que cette année le repli sur soi et les idées les plus nauséabondes reculeront et que la solidarité, la justice sociale et le respect de notre planète progresseront.

Suite à la démission de Yanick Louche, j'ai été élu maire par le conseil municipal. J'ai conscience de la confiance accordée et des responsabilités de la fonction, c'est avec beaucoup d'humilité et d'honneur que j'ai accepté la proposition de la majorité municipale. Je m'inscris dans la continuité du travail de Yannick Louche et de l'équipe municipale au service des Cendrasiens et de l'intérêt général.

Je ne cacherai pas une certaine émotion à remplacer Yannick Louche, un homme exemplaire, humble, dévoué pour l'intérêt général avec un profond sens de l'éthique. Il a toujours eu une vision ambitieuse pour notre territoire qu'il continuera à porter avec nous au sein du conseil municipal et surtout comme animateur du Syndicat Mixte des Hautes vallées Cévenoles (outil essentiel pour le développement de notre territoire).

Il n'est pas un secret que les moyens de la commune baissent sensiblement chaque année. Les gouvernements successifs ont fait le choix de mener des politiques d'austérité et de baisser les dotations aux collectivités territoriales. Moins d'argent pour les collectivités, c'est moins d'investissement public donc moins d'emplois et plus de chômage. Je vous rappelle que 70% de l'investissement public est fait par les collectivités. Pourtant, il y a de l'argent, les profits de quelques-uns ont explosé, une minorité sont de plus en plus riches au détriment de la majorité qui s'appauvrit (1% de la planète possède d'avantage que les 99% restants). La question de la répartition des richesses se pose plus que jamais.

S'ajoute à ce phénomène de diminution des moyens aux collectivités, la volonté politique de créer des mégas structures, on le voit avec l'agglo, la grande région, les métropoles...au détriment de la commune et des services publics de proximité. Il y a une volonté claire d'éloigner le citoyen du pouvoir de décision. C'est la démocratie qui est attaquée.

Malgré ce contexte difficile l'équipe municipale agira avec détermination pour réaliser les projets en cours : la maison des professionnels de santé en bois de la commune, la rénovation du groupe scolaire, la révision du PLU, la rénovation de l'éclairage public avec une économie de 80% attendue, l'amélioration de la voirie.... Et bien d'autres qui sont en réflexion. L'équipe va également continuer le travail entrepris sur les notions du vivre ensemble, de lien social, de service public, de développement soutenable et d'accès à la culture pour tous.... qui sont des enjeux majeurs pour notre territoire.

Depuis le 1er janvier, nous avons été intégrés de force par arrêté du préfet dans l'agglo. Comme vous le savez, la municipalité s'était positionnée contre l'entrée pour des raisons invoquées précédemment. Cependant l'équipe municipale arrive dans cette grosse structure, non sans inquiétudes mais avec un état d'esprit constructif et avec la volonté d'être force de propositions et de défendre les intérêts des Cendrasiens le mieux possible.

Malgré la situation, de nombreux éléments nous permettent de rester confiant en l'avenir pour notre commune : nous avons des projets utiles à concrétiser, des agents territoriaux compétents, une vie associative dynamique avec des bénévoles engagés, des acteurs locaux efficaces (centre socio-culturel, jardins du Galeizon, Syndicat Mixte des Hautes Vallées Cévenoles...), de nombreux citoyens soucieux de la vie de notre village et surtout une motivation commune pour aller de l'avant.

Nous pouvons être fiers de Cendras !

Bonne année 2017 à tous.
Sylvain ANDRÉ

Evènements

Cérémonie des vœux

Placé sous le signe de l'émotion

Près de 300 personnes ont assisté aux vœux de la Municipalité.

Après une présentation en image de l'action municipale de 2016, des activités menées sur la commune et du contexte politique,

Yannick Louche a communiqué plusieurs éléments sur les projets travaillés par l'équipe municipale pour l'avenir : la Maison des professionnels de santé, la révision du PLU (Plan local d'urbanisme), la rénovation de l'éclairage public (80% d'économies envisagées), l'amélioration de la rue des commerces, la rénovation du groupe scolaire...

Une séquence émouvante s'en est suivie, durant laquelle le petit Taime, a été fait Citoyen d'honneur de Cendras.

Autre temps fort de la soirée, les remerciements de Yannick Louche aux Cendrasiens, aux élus et aux différents acteurs du territoire pour ce travail en commun mené dans l'intérêt général, depuis qu'il a été élu Maire de notre commune pour la première fois, il y a 33 ans. Il a ensuite donné la parole à son successeur, et réaffirmé sa confiance en « cet amoureux de Cendras » et en l'équipe municipale.

Tout aussi ému, Sylvain André, le nouveau Maire, a présenté ses vœux aux habitants de Cendras et a souhaité que « 2017 avant tout soit une année de paix entre les peuples et de solidarité ». Il a remercié le Conseil municipal pour la confiance et l'honneur qu'il venait de lui accorder en l'élisant Maire quelques heures plus tôt, et il a également annoncé son intention de s'inscrire dans la continuité du travail engagé et des valeurs portées par l'équipe municipale.

Au nom des Cendrasiens et du Conseil municipal, il a également tenu à saluer et remercier chaleureuse-



ment Yannick Louche pour son engagement dévoué et pour son implication sans faille tout au long de ces années passées au service du territoire.

Enfin, notre Conseillère départementale, Isabelle Jouve Fardoux a pris la parole à son tour pour exprimer ses vœux aux Cendrasiens. Elle est revenue sur les tragédies de 2016 et souhaite que 2017 soit une année d'espoir et de dialogue entre les peuples.

Cette soirée s'est clôturée par un apéritif dinatoire avec une ambiance très conviviale et sympathique où les Cendrasiens ont pu se retrouver pour se souhaiter la bonne année.

Le petit « Taime », Citoyen d'honneur de Cendras

Lors des vœux du 06 janvier, Taime Ajjan Alhadid, nouveau né d'une des deux familles Syriennes accueillies sur notre commune a été fait citoyen d'honneur de Cendras.

Il est né le 13 décembre 2016 au plus fort du bombardement sur Alep, ville d'origine de ses parents. Cette situation dramatique en Syrie, nous a interpellés. Mais quel beau symbole la naissance de ce petit, il représente la vie et l'espoir pour l'avenir d'une humanité retrouvée !

Yannick Louche qui remet l'écharpe à Sylvain André, nouveau Maire, élu avec 16 voix et 2 abstentions par le Conseil Municipal du 6 décembre.



Administratif

Au Conseil municipal Séance du 19 décembre

Sont désignés : Yannick LOUCHE, délégué titulaire et Sylvain ANDRE, délégué suppléant.
(Adoptée à l'unanimité).

Retour dans l'inventaire de la Salle Polyvalente

Dans le cadre de la fusion du Pays Grand'Combien avec la Communauté de l'Agglomération d'Alès, la Commune de Cendras a fait le choix de réintégrer dans son patrimoine la Salle Polyvalente Nelson Mandela. La gestion directe par la commune sera plus efficace en terme de fonctionnement.
(Délibération adoptée à l'unanimité).

Création d'un poste d'Agent Technique Polyvalent dans le cadre du dispositif contrat unique d'insertion

Le Conseil Municipal décide de créer un emploi de Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (CAE) à compter du 01 février 2017.

Ce contrat est un contrat aidé réservé à certains employeurs, en particulier les collectivités et établissements publics territoriaux, qui s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.

(Délibération adoptée à l'unanimité).

Modification simplifiée du PLU

La Préfecture du Gard a émis des observations sur la légalité de la délibération N°2016-58 prise par le Conseil Municipal qui concernait la suppression de l'emplacement réservé N°25 du PLU. En effet, la Préfecture a estimé que les articles du Code de l'Urbanisme régissant la procédure n'étaient pas visés, la notification aux personnes publiques associées avant la mise à disposition au public n'était pas assez précise. De ce fait, le Département n'a pas pu confirmer qu'il souhaitait maintenir cet emplacement réservé.

Le Conseil Municipal a pris la décision de rapporter (annuler) la délibération N°2016-58 du 19 septembre 2016.

(Délibération adoptée à l'unanimité).

Désignation du Délégué auprès du Syndicat Mixte des Hautes Vallées Cévenoles

Les statuts du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Conservation de la Vallée du Galeizon ont été modifiés pour donner naissance au Syndicat Mixte des Hautes Vallées Cévenoles. Ces statuts prévoient que chaque Commune membre désigne un délégué titulaire et un suppléant.

Le Recensement militaire

Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire. Il faut alors se faire recenser auprès du secrétariat de la mairie. Après ces démarches, le jeune obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que le BAC ou le permis de conduire etc....



Evènements



Après 40 ans de carrière au service des Cendrasiens, Hubert Wisniewski prend sa retraite

Hubert Wisniewski est rentré en 1976 à la Mairie comme ouvrier d'entretien puis il devint successivement Garde champêtre, Contrôleur, Technicien, et enfin Ingénieur territorial. Parmi ses nombreuses et diverses affectations, Hubert assurait la supervision des équipes techniques, le suivi des chantiers, des listes électorales, etc.

Il avait aussi comme mission de « patrouiller » sur la commune pour identifier les travaux ou interventions à faire. Vous étiez d'ailleurs nombreux à le connaître et le croiser, particulièrement au marché où il encaissait les droits de place.

La municipalité tient à remercier Hubert pour son travail au service des Cendrasiens et lui souhaite une bonne retraite, bien méritée !



Pour remplacer Hubert, un nouveau dans l'équipe : Sébastien Kubani

Sébastien Kubani a commencé sa carrière professionnelle comme artisan pendant 10 ans dans le BTP, puis il a occupé durant 3 ans le poste de Chef d'équipe dans des entreprises régionales de travaux publics. Il est par la suite rentré dans la Fonction publique territoriale à St Christol-lez-Alès en 2014 au pôle voirie.

Il obtint son concours de technicien territorial spécialisé : réseaux, voirie et infrastructures en septembre 2016 et postula peu de temps après à la mairie de Cendras.

Recruté par un jury pour son expérience, il a récemment pris ses fonctions comme responsable de l'équipe technique le 2 janvier 2017 dans notre commune.

Maison des professionnels de santé c'est parti !

Après plus d'un an de démarches diverses et multiples, la commune a enfin obtenu des subventions de l'Etat et de la Région Occitanie qui lui ont été notifiées en fin d'année 2016. Malgré un plan de financement inférieur à celui espéré, en raison de l'enjeu que représente ce projet pour la population, (maintien et amélioration des services de santé), l'équipe municipale a décidé d'engager sa construction. Une réunion a été organisée dans ce but avec les professionnels de santé au cours de laquelle une simulation des futurs loyers a été présentée. Lors de cette rencontre, il a été décidé de conserver un seul cabinet d'infirmières et d'accueillir, à la place du second initialement, un cabinet d'orthophoniste. Ce choix permettra d'optimiser le bâtiment, de réduire le coût du loyer pour chacun et de diversifier l'offre de service de santé à la population. Dans ces conditions, un accord a été obtenu entre la mairie et les professionnels de santé sur le montant des loyers prévisionnels. Pour rappel, ce bâtiment devrait accueillir 1 cabinet d'infirmières, 2 cabinets médicaux, 1 cabinet d'orthophoniste et 1 cabinet de kinésithérapeute. L'équipe municipale et les professionnels de santé sont persuadés que ce nouvel équipe-

ment, très confortable, fonctionnel et accessible permettra d'accueillir sur la commune d'autres professionnels : un second médecin, un second kiné, une orthophoniste et certainement des permanences d'autres praticiens. La mairie a déjà été contactée par plusieurs professionnels ayant manifesté leur intérêt pour ce nouvel équipement. En novembre, après une dernière consultation des futurs usagers, le projet de construction a été arrêté et la commune a demandé au cabinet d'architectes AJM de préparer les documents d'exécutions (plans détaillés et dossier de consultation des entreprises). Ceci, afin de pouvoir lancer la consultation des entreprises en février, pour un début des travaux programmé pour juin 2017.



Travaux

Travaux en régie Réalizations du personnel communal



La taille de haie au Cimetière de Malataverne



Elagage Avenue Jean Moulin



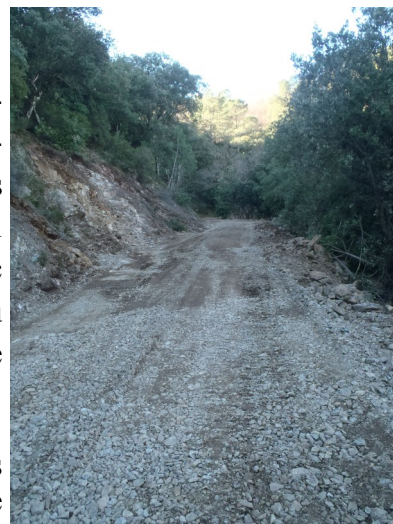
Mise en sécurité du carrefour de la Croisette (route de Malataverne)

Finalisation des travaux sur les pistes DFCI réparation calamités 2014

En décembre ont commencé les travaux sur la piste P 31 dite Gaujouse. Ce sont les derniers travaux du programme « calamité 2014 » en attendant le programme réparation dans le cadre des calamités 2015. Le budget global de ce programme était de 167 616 € (pour les cinq communes du Syndicat DFCI) financé à 80 % par l'État. Sur cette piste ce sont près de 40 000 € qui sont investis pour la remettre en état, soit prêt de 8000 € à la charge de la

commune. (Environ 14 000 € viendront compléter cette restauration dans le cadre des calamités 2015 soit 2800 € pour la commune).

En effet de gros dégâts avaient été relevés suite aux épisodes cévenols de 2014, qui se sont amplifiés avec l'épisode cévenol du 12-13 septembre 2015.



Aussi, des servitudes de passage vont être mises en place sur plusieurs pistes DFCI de la commune, il s'agit des pistes P17 « Valmale », P31 « Gaujouse », P45 « Vallat-Pellet », P64 « Fonzaux ».

L'arrêté préfectoral ayant été pris en cette fin d'année 2016, le Syndicat DFCI prendra contact avec les propriétaires concernés afin de les en informer. Ce d'autant plus que des travaux de normalisation de piste sont prévus sur la P17 ce qui engendrera des coupes de bois aux abords directs de la piste.





« Biosphera a ouvert ses portes »

Le Centre d'Interprétation des Vallées Cévenoles, situé à coté de l'abbaye, est ouvert au public depuis le début de l'année. Cet outil d'éducation à l'environnement, destiné aussi bien au public scolaire qu'au tout public, permet au visiteur de comprendre l'évolution du rapport Homme-Nature dans les Cévennes.

Avec l'appui de nombreux outils multimédia, Biosphera est un lieu de réflexion, d'échanges et de partage autour du territoire des vallées cévenoles . Il est composé d'un espace muséographique, d'un lieu d'exposition temporaire, d'une salle de projection et de conférence et d'une salle d'animations.

Porté par l'intercommunalité, le Syndicat du Galeizon et la commune de Cendras, Biosphera est animé par le Syndicat des Hautes vallées cévenoles (ex Syndicat du Galeizon) qui met en œuvre depuis 25 ans le programme MAB (Man and Biosphere) de l'Unesco sur la vallée du Galeizon, site expérimental de la Réserve de biosphère des Cévennes.

Des conférences, l'accueil de chercheurs, l'accompagnement de démarches citoyennes contribueront à l'émergence d'une prise de conscience partagée des enjeux qui lient l'homme à la biosphère dans la perspective de la construction collective du monde de demain.



Biosphera
CENTRE D'INTERPRÉTATION
DES VALLÉES CÉVENOLES

Inauguration le 10 décembre 2016

Après plus d'un an de travaux, Biosphera, le centre d'interprétation des vallées cévenoles a été inauguré le samedi 10 décembre dernier.

De nombreux élus et représentants des partenaires institutionnels étaient présents pour couper le ruban. En effet, Yannick Louche, maire de Cendras au moment de l'inauguration et Président du Syndicat des Hautes vallées cévenoles (ex Syndicat du Galeizon) a félicité l'implication de tous et le travail en partenariat pour aboutir à ce projet unique en son genre. Pour rappel, ce projet a été financé à 75% par l'Etat, la Région et le Département.

Ainsi, devant une salle comble (plus de 130 personnes) Mme Catherine Cibien, Présidente de l'association MAB France, Mme Anne Legile, Directrice du Parc National des Cévennes, M. Olivier Delcayrou, sous-préfet d'Ales, Mme Nelly Frontanau, conseillère régionale, Mme Isabelle Fardoux-Jouve,



Patrick Malavieille, Président du Pays Grand'Combien accompagné des représentants de l'Etat, du Département et de la Région qui ont participé au financement du projet.

conseillère départementale et M. Patrick Malavieille, Président du Pays Grand'Combien ont rappelé le travail exemplaire du Syndicat et l'originalité mais aussi la formidable opportunité d'un tel lieu sur le territoire.

Portes ouvertes l'après-midi : plus de 100 visiteurs étonnés et ravis !



De 15h à 18h, le public a pu, à son tour, découvrir le lieu, aussi bien le rez-de-chaussée avec l'exposition « **des paysages et des hommes** » prêtée par le Parc National des Cévennes, que la **partie muséographique moderne** du sous-sol. Cet espace offre la possibilité de découvrir la vallée ainsi que les événements marquants de son histoire et sa biodiversité. Une partie « laboratoire du développement durable » complète la visite.

Une semaine d'inauguration bien chargée ! Visites de classes, table ronde et conférence sur la biodiversité ont ponctué cette semaine riche en émotions !

Du 12 au 16 décembre, portes ouvertes aux enfants ! Au programme : découverte du lieu de façon ludique avec la participation des élèves du primaire et du collège à différents ateliers (faune et flore de la vallée, découverte des paysages et développement durable) animés par l'équipe du Syndicat des Hautes vallées cévenoles (ex Syndicat du Galeizon).

En tout ce sont **13 classes** du territoire (Cendras, La Grand'Combe, La Vernarède, Génolhac, Le Collet de Dèze) soit plus de **250 enfants** qui ont pu se familiariser avec ce nouveau lieu.

Un programme d'animations spécifiques à destination des scolaires, va être proposé aux enseignants en adéquation avec les programmes scolaires.

Pour plus d'infos : contacter Sylvain Touvenet au 04 66 30 14 56.



Atelier « développement durable » avec Sylvain Touvenet, en charge de l'animation de Biosphera.



Denis Cheissoux et Frédéric Denhez, animateurs de « CO2 mon amour », émission de France Inter.

Débat- Conférence sur la biodiversité

Mardi 13 décembre à 18h s'est déroulée la première conférence dans la magnifique salle prévue à cet effet. Les quelques **80 personnes** présentes se sont ainsi régalingées devant les talents d'orateurs de **Denis Cheissoux** et de **Frédéric Denhez**, animateurs vedettes de l'émission CO2 mon amour sur France Inter.



"Les vallées cévenoles en 2040" table ronde avec les professionnels du territoires

Un peu plus tôt dans la journée du **13 décembre**, **une quarantaine** d'élus, agents de développement, et représentants d'associations du territoire se sont réunis pour réfléchir ensemble à l'avenir que l'on souhaiterait pour ce territoire en 2040 et proposer, dans une démarche prospective, des pistes d'actions permettant d'atteindre un développement durable du territoire.

Infos pratiques



Place S. Allende à Cendras

Tél. : 04 66 07 39 25
biosphera.cevennes@gmail.com
www.biosphera-cevennes.fr
(site en construction)

Tarifs :

- Espace d'exposition temporaire : GRATUIT
 - Espace muséographique : 5 € (réduit : 3 €)
- Prêt gratuit de tablettes numériques pour compléter la visite (en échange d'une pièce d'identité).

Ouverture :

Lundi et jeudi de 14h à 17h et vendredi de 9h à 12h.
L'accueil de groupes s'effectue sur RDV en semaine.

La visite s'effectue de manière autonome.

Pour les groupes et le public scolaire, possibilité de faire une visite commentée. Prise de rendez-vous obligatoire, tarifs sur demande.

Relais d'information du PNC

Biosphera est aussi l'un des relais d'information du Parc national des Cévennes. Le visiteur y trouvera toute la documentation relative à l'offre de découverte du territoire et une information précise sur les particularités de l'espace protégé.

Exposition

« Des paysages et des hommes »

Jusqu'à fin avril, venez découvrir l'exposition ludique et interactive du Parc National des Cévennes. Coproduite avec l'Entente interdépartementale des Causses et des Cévennes, cette exposition permet d'explorer la diversité des paysages culturels, tout en initiant le visiteur à la lecture de paysage.

Panneaux, carte, carnets de croquis et classeurs de dessin présentent les caractéristiques paysagères du territoire (Causses et Gorges, massif de l'Aigoual, vallées cévenoles, mont Lozère) et leurs évolutions.

Quatre tablettes numériques diffusent photos, sons et vidéos dans lesquelles les habitants s'expriment.

Visite aux heures d'ouvertures ou sur RDV.



Cantine

Deux mois après sa transformation, la nouvelle cuisine va « du champ à l'assiette »

« Depuis que le système de cantine a changé, pour la première fois, les enfants redemandent du poisson ! » confie Béatrice (référente Enfance-Famille) au Centre social. Et elle ajoute « il n'y a presque plus de restes de nourriture à l'issue des services ».

Les objectifs essentiels semblent donc bien être déjà atteints : des repas de qualité, cuisinés sur place, et ... très appréciés par les jeunes convives !

Il faut dire que l'équipe de cuisine « met les petits plats dans les grands » et toute son énergie à chacune des étapes de préparation :

- l'approvisionnement : la quasi-totalité des denrées sont locales et/ou bio : le pain provient des 2 boulangers de la commune, certains légumes de Lamelouze ou Cendras (et sinon, de Vézénobres), les kiwis de Malataverne, la viande de veau provient de Laval Pradel, l'agneau de St Paul la Coste, les pélarçons de Lamelouze , etc ...

- la préparation est concoctée par la cheffe Marion qui n'hésite pas à proposer des recettes originales, souvent dignes d'un restaurant professionnel et ainsi faire découvrir des tas de saveurs: velouté de panais, patate douce, betteraves roses, filets de poissons du marché d'Alès, ...

Tout cela permet d'offrir à tous les enfants une ali-

mentation équilibrée, saine et de qualité. Et puis, le moment du repas est un temps privilégié pour transmettre aux enfants d'autres enseignements : la découverte des goûts et des saveurs, la richesse de leur terroir, la découverte de nouvelles cultures culinaires, ou encore la saisonnalité et l'origine de ce qu'ils mangent.

Alors les bienfaits de cette nouvelle restauration « responsable » sont multiples: elle permet aussi de faire du lien avec de nombreux partenaires : parents, enseignants, réseaux de santé, agriculteurs locaux... de réduire fortement le gaspillage alimentaire, de limiter les trajets des denrées, etc.



Evènement

Inauguration de la cantine



Mr le Sous-Préfet d'Alès en grande discussion avec les enfants.

Le 13 décembre dernier a eu lieu l'inauguration officielle de la cantine avec la présence de Monsieur Olivier Delcayrou, Sous-Préfet d'Alès, Yannick Louche et Sylvain André (Municipalité), Isabelle Jouve (Conseillère Départementale), Patricia Coste (Directrice du Centre Socioculturel), Laure Barafort (Maire de Lamelouze), Claude Chapon (Maire de St Paul Lacoste), André Capdur (Maire de Soustelle), Florence Choquet (Agenda 21).

Evènements

Contrat territorial départemental

Mardi 3 janvier au soir, au Site du Pont du Gard, la commune de Cendras et le Département ont signé un contrat territorial, formalisant les conditions dans lesquelles le département apporte son soutien financier aux programmes d'investissement de la municipalité.

Un montant de 25 000 € a été alloué à la Commune de Cendras pour participer au financement de la cantine.



Isabelle Jouve, Conseillère Départementale et Sylvain André, Maire. Lors de la signature du contrat au Pont du Gard.

Fêtes des écoles

Petit retour sur Noël

Mardi 13 décembre, les enfants de Maternelle, de l'école Primaire et de Malataverne ont été conquis par le joli « conte » mis en scène par la Compagnie « L'Amara des Bois ».

Après ce spectacle offert par la municipalité, les enfants ont dégusté le traditionnel goûter de Noël. Délicieux moments de partage et de convivialité pour les grands et les petits.



Urbanisme

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par délibération du 12 janvier 2016, le Conseil Municipal de Cendras a engagé une procédure de révision de son P.L.U.

Approuvé le 14 janvier 2008, le PLU en vigueur doit intégrer les grands enjeux d'aujourd'hui ainsi que les lois entrées en application depuis :

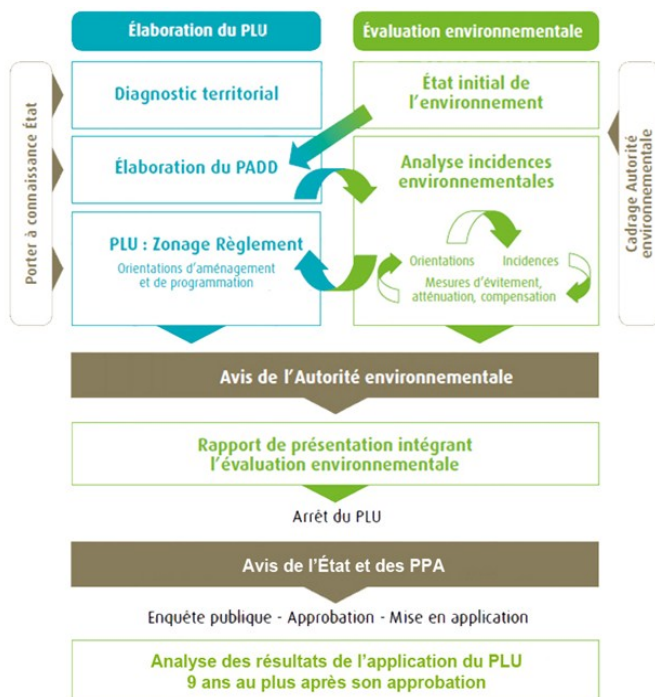
- Loi Grenelle I, ou loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement,
- Loi d'Engagement National pour l'Environnement (ENE) dite Grenelle II,
- Loi de Modernisation de l'Agriculture et de la Pêche (MAP),
- Loi d'Avenir pour l'Agriculture et la Forêt (LAAF),
- Loi d'Accès au Logement et un Urbanisme Renové (ALUR).

La mission de révision du PLU a été confié au groupeement d'agences Urba.pro et Natura à Sète.

Plus qu'un simple document d'urbanisme réglementaire, le PLU comportera une approche de projets et privilégiera une concertation avec la population et les acteurs du territoire.

Cette démarche de concertation participative menée en collaboration avec le Conseil Départemental du Gard permettra au PLU de bénéficier du label « Gard Durable ».

La procédure de révision du PLU s'organise suivant les étapes :



La démarche de concertation avec les citoyens sera mise en œuvre de la manière suivante :

-**Diffusion d'un formulaire de candidature** pour participer aux ateliers ;

-**Constitution du panel citoyen** (20 personnes maxi.) :



-**1ère réunion publique** : 23 février à 18h.

Information à la population de la révision du PLU et présentation de la démarche du panel citoyen et des ateliers participatifs.

-**Désignation du panel citoyen** ;



-**Ateliers citoyens 1 et 2** : atouts, faiblesses, enjeux du territoire. Les thématiques abordées seront biodiversité, paysage, cadre de vie, fonctionnement urbain...

Les ateliers sont programmés semaine 10 et 12 à 18h

-**2ème réunion publique** :

Restitution des enjeux identifiés par le Bureau d'Etude et présentation du travail en ateliers par les représentants du panel.

-**Atelier citoyen 3** : Objectifs et propositions sur les principaux enjeux issus des premiers ateliers.

-**3ème réunion publique** :

Restitution du projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

-**4ème réunion publique** :

Restitution du projet réglementaire : règlement, zonage et orientation d'aménagement et de programmation.

A noter qu'une concertation spécifique avec les acteurs du monde agricole sera organisée afin d'intégrer ces enjeux particuliers.

De plus, un registre de concertation est ouvert à tous en Mairie pour y déposer vos avis et vos questions sur le PLU. Ces commentaires seront analysés et si nécessaire intégrés au projet de PLU.

Centre socioculturel

L'année 2016 s'est terminée avec une très belle soirée Les 1001 bougies

Vendredi 26 décembre 2016, le Centre Socioculturel a donné rendez-vous à tous dans la salle Nelson Mandela pour la soirée des mille et une bougies.

Au programme :

le spectacle, préparé les jeudis après-midi par un groupe d'enfants éco-créateurs. Ils nous ont livré une approche chorégraphiée d'un dialogue entre les générations à propos de l'eau, la terre, le feu et l'air.

Un beau spectacle suivi du buffet dansant animé par Alex de Laser 2000. Deux cents personnes se sont retrouvées dans une ambiance conviviale à déguster et à danser jusque tard.

Un bon moment partagé !



Prochaine soirée

Vendredi 03 février 2017 au Centre Socioculturel. **Réservez votre soirée !**



Ping-Pong

En 2017, faites du ping-pong salle Nelson Mandela avec l' ASLVG.

Pas besoin de téléphone moderne ni de tablette. Une espèce d'écran plat muni d'un manche est mis à disposition de chaque participant.

Rien d'électronique, aucune connectique avec pourtant des échanges énergiques.

Essayons donc ensemble ce mode de communication on ne peut plus interactif à réponse pouvant être assez rapide.

Chaque jeudi de 18h30 à 20h00 et/ou lundi 20h30 à 23h, réservez-vous un moment pour vous détendre, brûler des calories et jouer en famille, il suffit de sauter dans vos baskets !

Renseignements auprès de Patrice Dugovic au 04.66.25.85.92.

Associations

Les activités de Galei'jades

propose:

* **Atelier d'écriture** (Renseignements auprès de: Michèle Grégoire - Tél. 04.66.78.71.97.).

* **Atelier de création de meubles en carton**

(pour tous renseignements contacter Stéphanie au 06.99.16.87.31.)

* **Atelier de scrapbooking** les mercredis de 17h à 20h au foyer de Malataverne - contact: Palmyre Tél.06.88.77.82.35.

Retrospective :

24-25 septembre: Atelier "rempailage" de chaise en tissu

Animé par Marie Ponsonaille (Mende).

Dans une ambiance fort sympathique, 6 personnes ont suivi cet atelier sur un jour et demi, sous la houlette de Marie, fort patiente et très pédagogue.

Certaines ont opté pour un tabouret d'autres plus courageuses pour une chaise.

Nous avons utilisé entre 70 et 100m de bande de tissu en 7 cm de large pour réaliser une pièce, sachant que préalablement les bandes sont pliées au fer à repasser et enroulées sur une bande de carton.

Elles seront ensuite vriées au fur et à mesure du montage et maintenues tendues avec de grosses pinces.



8 octobre : Soirée concert -expo sur le thème du vin.

L'ensemble de cuivres "Vents d'Anges" a très bien su conquérir son public tant par la qualité de sa musique que par son dynamisme débordant.

C'est avec un bon verre de vin à la main, proposé par le caviste Bernard Courtade "d'Huile et Vin"d'Alès que le public a pu admirer l'expo photo sur "l'univers du vin"d'Emmanuel Perrin photographe professionnel de Bagard .

Malgré tous les efforts d'organisation fournis par les

membres de Galei'jades, le public fut peu nombreux. Dommage pour les absents!



2 décembre : L'année se termine par le traditionnel bal folk animé par Cabr'e Can.

A venir:

11 mars -"Sur un air d'Italie" à la Salle Nelson Mandela

*21h Concert avec le Duo Trambusto, représenté par Claude Pisaneschi.

Musiques et chansons traditionnelles Italiennes.

Tarif : 10 € - enfants moins de 12 ans gratuit.

Divers ateliers seront proposés en cours de journée: cuisine Italienne, déco, danses en fonction des participants.

Inscription au 06.88.77.82.35.

Programme plus détaillé dans le prochain bulletin.

L'association France Palestine **Fête ses 10 ans**

Samedi 25 février 2017 à partir de 18h à la salle Nelson Mandela. L'Association France Palestine Solidarité fête ses 10 ans et vous invite à une soirée conviviale avec une projection de film, une exposition de photos et compte-rendu de mission dans le camp de Chatila à Beyrouth suivi d'un repas payant. entrée libre.

Les associations qui souhaitent transmettre des informations pour le prochain bulletin municipal peuvent les déposer en mairie avant le 15 mars, elles paraîtront dans le prochain numéro.

Agenda

Janvier

-Dimanche 29 janvier à 16 h :
Loto PCF à la salle Nelson Mandela.

-Mardi 31 janvier à 18h30 :
Audition de l'école de musique à la salle Nelson Mandela.

Février

-Dimanche 19 février à 16 h :
Loto « LSR » à la salle Nelson Mandela.

-Samedi 25 février à 18 h :
L'association France Palestine Solidarité fête ses 10 ans à la salle Nelson Mandela.

Mars

-Vendredi 10 mars à 20 h :
Loto APE écoles maternelle et primaire Abbaye à la salle Nelson Mandela.

-Samedi 11 mars à 21h:
L'Association Galei'Jades organise une soirée « Sur un air d'Italie » concert avec le Duo Trambusto, représenté par Claude Pisaneschi à la salle Nelson Mandela.
Tarif : 10 euros Adulte - moins de 12 ans (gratuit).

Bulletin d'informations de la commune de Cendras.
Directeur de la publication : Sylvain André
Conseil de rédaction : Sylvain André, le bureau municipal.
Journal tiré à 1200 exemplaires.
Date de parution : janvier 2017

Pratique

Mairie de Cendras : Tél: 04.66.30.40.72 - Fax: 04.66.30.48.91.- Mail : mairie-cendras@wanadoo.fr.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. Site Internet : www.cendras.fr.

SMHVC : Place Roger Assenat -Tél: 04.66.30.14.56.
Fax: 04.66.30.48.91 - Mail: galeizon@wanadoo.fr

Biosphéra : Centre d'Interprétation des Vallées Cévenoles - Tél. 04.66.07.39.25.

Alès Agglomération : Bâtiment ATOM - 2 rue Michellet - 30100 ALES -Tél.:04.66.78.89.00.

Résidence l'Euzière:Rue Y. Gagarine,
Tél04.66.56.37.37.

Grand'Combiennne des Eaux : 2, Avenue du Pont.
30110 La Grand Combe. Tél: 04.66.54.80.39.

Service enlèvement des encombrants : Enlèvement les 1er et 3ème mardis du mois.

Déchetterie : Tél: 04.66.54.86.02.

Poste de Cendras :Tél: 04.66.30.20.17 ; horaires :lundi, mardi et mercredi de 8h30 à 12h -jeudi de 8h30 à 11h et de 14h à 17h -vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

Médiathèque « Jean-Pierre Chabrol ». Tél : 04.66.30.09.93. ouvert mardi de 10h à 12h et de 16h à 18h, mercredi de 14h à 18h, vendredi de 16h30 à 18h ; samedi de 9 h à 12h.

Centre Socioculturel Lucie Aubrac: Tél: 04.66.78.69.82.

Horaires du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 18h30; mercredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Association « Les Jardin du Galeizon :
Tél/fax : 04.66.34.52.80.

Taxis de Cendras : Mr Mouzaoui : 06.34.54.00.41.
Mme Reverger : 06.98.40.68.86.

Société HLM « Un Toit Pour Tous »: 829, Montée des Lauriers. 30100 Alès. Tél: 04.66.86.88.54.

Société HLM « Néolia » : Immeuble Square Portal. 19, rue de la Clède. La Grand'Combe. Tél: 04.66.54.20.00.

Assistante sociale : Tél: 04.66.34.60.60.

Infirmières :

-Moisset-Machon Catherine -tél: 04.66.30.28.46.

-Saint Germes Erell -Tél:06.20.93.81.55.

Kinésithérapeute : Roussel Florence,
Tél04.66.30.92.52.

Pharmacie : Mme Malaviolle, tél: 04.66.86.18.87.

Dentiste: Picconi Claire, Tél: 04.66.78.69.19.

Médecins:

- Dr Moussant -Tél: 04.66.43.08.76. Consultations le matin de 9 à 12h du lundi au samedi. L'après-midi de 15h à 18h30 les lundis, mercredis et jeudis.

- Dr Muriel Espaze - Cendras: Tél : 04.66.30.30.27.
Alès: Tél : 04.66.56.24.90.

Mairie de Cendras. ☎ 04 66 30 40 72. 📠 04 66 30 48 91.

Mail : mairie-cendras@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.